

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du décret 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle

- Agents et négociateurs immobiliers

- Experts immobiliers

- Administrateurs de biens

- Gestionnaires immobiliers

- Promoteurs immobiliers

- Directeurs immobiliers

- Directeurs financiers

- Conseillers en gestion de patrimoine

- Agents des services fonciers

- Juristes

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne

- Complétez vos coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Sensibiliser des nouveaux ou anciens professionnels de l'immobilier (transactions et gestion) à la notion de GREEN VALUE (valeur verte).

- A la fin de la formation le stagiaire sera capable de définir ce qu'est la notion de GREEN VALUE en IMMOBILIER
- Le stagiaire sera capable d'identifier les 3 éléments qui composent la GREEN VALUE (qualité/exploitation/comportement)
- Le stagiaire sera distingué les principaux signes de qualité qualitatif (LEED/ BREEAM /MINERGIE/PASSIF/CERQUAL/CERTIVEA/DPE...)
- Le stagiaire sera repérer les impacts économiques évalués par l'étude DINAMIC sur les maisons individuelles ou encore sur les logements collectifs Etude CERQUAL

**PROGRAMME****I. Concept et définition de la valeur verte**

- 1.1 Historique de la valeur verte
- 1.2 Les Définitions de la valeur verte

II. Etat des lieux des études et travaux réalisés sur ce sujet

- 2.1 La valeur verte et l'immobilier d'entreprise
- 2.2 La valeur verte dans le logement : premières données

III. Evaluation des bâtiments verts

- 3.1 Utilité des indicateurs environnementaux
- 3.2 Premiers liens entre indicateurs environnementaux et valeur financière

V. Valeur verte pour le logement en France

- 4.1 La réglementation, les prescriptions locales
- 4.2 Les aides financières
- 4.3 Banques : Levier financier de la valeur verte ?

V. L'importance de la certification du logement en France dans ce contexte

- 5.1 Accompagnement, cadre pour les acteurs de la construction
- 5.2 Garantie de la qualité et de la valeur verte du bien
- 5.3 Diminution des risques à court et à long terme

VI. Limites et Perspectives en France

- 6.1 Limites, freins
- 6.2 Perspectives



VALIDATION

- Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**
- Formation éligible aux exigences du **décret 2016-173 du 18 février 2016** relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle



